



Ensemble célébrons l'esprit de Noël

Alors que nous sommes entrés dans l'Avent, nous restons toujours dans l'attente d'un geste de la part de notre Direction concernant les journées du 24 et du 31 décembre aussi importantes que symboliques pour les salariés de la CEPAC et pour leur famille.

Ce sujet ne doit en aucun cas être sous-estimé : il fait partie des principales préoccupations de l'ensemble du Personnel qui s'est investi toute l'année.

À vrai dire, nous avons de plus en plus le sentiment de nous heurter à un mur d'indifférence pour des sujets qui ne peuvent être occultés.

Indifférence qui n'éteindra pas notre détermination.

Notre demande est plus que légitime et ce, dans l'intérêt général face à une concurrence qui elle sera fermée.

Rappelons enfin que l'absence ou l'insuffisance de dialogue social aboutit inéluctablement à un mauvais fonctionnement de l'Entreprise et menace sa réussite.

Ce n'est pas le goûter de Noël généreusement offert à quelques collaborateurs, vainqueurs du concours de photos pull de Noël, qui nous fera changer d'avis.

Les résultats commerciaux tout à fait honorables dans un contexte de fin d'année très difficile méritent un geste de reconnaissance fort de la Direction. L'octroi des demies journées des 24 et 31 Décembre saura être apprécié ...

Le bureau Syndical
[Agir pour Construire...Ensemble!](#)





Bulletin d'adhésion 2024

(à retourner par mail sur su.unsapacra@gmail.com)

NOM / PRENOM : _____

AFFECTATION : _____ ES : _____ REGION _____

CLASSIFICATION : _____ EMPLOI : _____

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ E-MAIL PERSO : _____

MOBILE PERSO : _____ MOBILE PRO : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

Date

Signature

Tarif des Cotisations annuelles 2024

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	96 €	32,30€	9,60€
B	102 €	34,00€	10,20€
C	108 €	36,72€	10,80€
D	120 €	39,10€	12,00€
E	132 €	42,16€	13,20€
F	150 €	44,88€	15,00€
G	168 €	51,00€	16,80€
H	186 €	57,80€	18,60€
I	204 €	63,92€	20,40€
J	222 €	71,40€	22,20€
K	240 €	74,80€	24,00€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel (fin mai)

Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

